



ICAO

Organisation de l'Aviation Civile Internationale

Programme africain des procédures de vol

Neuvième Réunion du Comité Directeur du Programme africain des procédures de vol (Lomé, Togo, du 23 au 25 octobre 2023)

BULLETIN D'INFORMATION

1. Lieu de la réunion

1.1 La neuvième réunion du Comité directeur du Programme africain des procédures de vol (AFPP) se tiendra à l'hôtel Sarakawa, Lomé (Togo) du 23 au 25 octobre 2023, à l'aimable invitation du gouvernement de la République togolaise, par l'intermédiaire de l'Agence Nationale de l'Aviation Civile (ANAC Togo).

1.2 Les points focaux de la réunion sont :

Au Bureau régional OACI/WACAF :

Mme Aïssatou Mané N'Diaye
Téléphone : +221 33 869 24 09
Fax : +221 33 820 32 59
Courriel : AMane@icao.int
Site Web: <http://www.icao.int/wacaf>

A l'AFPP :

M. Alexandre DAMIBA
Téléphone : +221 77 646 95 83
Mobile : Adamiba@icao.int
Site Web : <http://www.icao.int/WACAF/African-FPP/pages/default.aspx>

Pour l'Agence Nationale de l'Aviation Civile du Togo :

M. Gnindou KELEWOU
Téléphone : +228 92 51 84 92
Mobile : +
Email : g.kelewou@anac-togo.tg

M. Yendoubouame LARE
Téléphone : +228 90 95 74 11
Mobile : +
Email : y.lare@anac-togo.tg

1.3 Pour de plus amples informations sur la réunion ou l'assistance technique, veuillez contacter :

Wycliffe OWUOR
ICT Associate / ESAF Regional Office
Téléphone : +254 20 76221558
Email : wowuor@icao.int

Fanfé BAMBA
Regional Officer AIM / WACAF Office
Email : Fbamba@icao.int
Téléphone : +221 33 869 24 05
Mobile : +221 77 319 92 86

2. Langues de travail

2.1 Les travaux se dérouleront en anglais et en français avec interprétation simultanée.

3. Cérémonie d'ouverture

3.1 La cérémonie d'ouverture aura lieu le lundi 23 Octobre 2023 à 09:00 h TU.

4. Horaires de travail

4.1 Les séances de travail se dérouleront de 09:00 h à 15:00 h TU.

5. Inscriptions et Secrétariat

5.1 La participation au meeting pourra se faire virtuellement ou en présentiel.

5.2 Le lien pour les inscriptions des participants est fourni dans la lettre d'invitation. La liste des participants sera mise à jour quotidiennement. La liste des participants sera mise à jour quotidiennement.

5.3 Le secrétariat de la réunion sera assuré par l'OACI.

6. Documentation

6.1 Toute la documentation de la réunion sera fournie sous forme électronique.

7. Climat

7.1 Le mois d'octobre est généralement pluvieux au Togo et la température moyenne à Lomé durant cette période varie entre 23°C et 29°C.

8. Visas d'entrée

8.1 Les visas d'entrée peuvent être obtenus en ligne sur le lien suivant www.voyage.gouv.tg . Veuillez lire attentivement les directives relatives à la demande de visa avant de déposer votre demande.

8.2 Aucun visa n'est requis pour les ressortissants des États membres de la CEDEAO.

8.3 Tous les autres participants sont priés de vérifier auprès des ambassades ou consulats du Togo dans leur pays de résidence s'ils sont ou non exemptés de l'obligation de visa d'entrée au Togo.

9. Santé

- 9.1. Les mesures de contrôle liées à la Covid-19 ont été levées au Togo. Toutefois, il est conseillé aux participants de vérifier les mesures relatives au Covid-9 en vigueur dans leur pays de destination.
- 9.2. Les participants sont informés qu'un certificat de vaccination valide contre la fièvre jaune est exigé pour entrer au Togo. Ils doivent également s'assurer qu'ils ont souscrit une assurance maladie valide couvrant leur séjour au Togo.
- 9.3. Il est recommandé de porter des masques sanitaires dans les lieux publics.

10. Banques et monnaie

- 10.1 Les banques sont situées non loin du lieu de réunion et sont ouvertes de 08:00 à 16:00 du lundi au vendredi et de 09:30 à 13:00 le samedi. La monnaie locale au Togo est le Franc CFA (XOF) et le taux de change est d'environ 1 USD pour 700 XOF.

11. Hôtels

- 11.1 Une liste d'hôtels recommandés est jointe à la lettre d'invitation et les participants sont invités à effectuer leur propre réservation en ligne ou par téléphone directement auprès de l'hôtel de leur choix parmi la liste des hôtels. La liste n'est pas exhaustive car il existe de nombreux hôtels que les participants peuvent vérifier par eux-mêmes sur Internet.
- 11.2 Les participants sont informés qu'un service de transport sera assuré de l'aéroport aux hôtels et des hôtels vers le lieu de la réunion.

12. Internet

- 12.1 Les participants sont priés de s'assurer de la disponibilité d'une bonne connexion internet pendant la réunion.

13. Renseignements sur la sécurité et conseils

13.1 Numéros utiles ou d'urgence

- Commissariat central : +228 22 21 28 71
- Police secours : 117
- Sapeurs-pompiers : 118
- CHU Sylvanus Olympio : +228 22 21 25 01

.../...